

Communiqué de presse

Montpellier, le 10 avril 2024



2023

Des résultats qui reflètent la transformation du modèle d'affaires
Une nette amélioration de l'activité et de la rentabilité au second semestre

2024

Une solide visibilité dans la croissance et l'amélioration des résultats

VOGO (ISIN : FR0011532225 - ALVGO) annonce la publication de ses comptes annuels au 31 décembre 2023, arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 avril 2024.

Comptes consolidés audités – en K€	2022	2023	S1 2023	S2 2023
Chiffre d'affaires	12 003	9 616	4 488	5 128
Produits d'exploitation	14 162	12 706	5 832	6 875
Charges d'exploitation	(15 418)	(14 945)	(7 232)	(7 713)
<i>dont Charges externes</i>	<i>(3 835)</i>	<i>(2 747)</i>	<i>(1 568)</i>	<i>(1 179)</i>
<i>dont Charges de personnel</i>	<i>(5 505)</i>	<i>(5 672)</i>	<i>(3 142)</i>	<i>(2 529)</i>
EBITDA ¹	113	(557)	(867)	310
Résultat d'exploitation	(1 255)	(2 239)	(1 400)	(839)
Résultat financier	(128)	(210)	(65)	(144)
Résultat net part du Groupe ²	(1 204)	(2 047)	(1 407)	(640)

Une amélioration de l'activité tout au long de l'exercice avec la montée en puissance progressive du modèle TaaS (Technology as a Service)

Sur l'année, le chiffre d'affaires atteint 9,6 M€ contre 12 M€ sur l'exercice 2022, en repli de 20%.

Le chiffre d'affaires du second semestre s'établit à 5,1 M€, en croissance d'environ 14% par rapport à la première partie de l'année, matérialisant les premiers bénéfices du modèle TaaS (Technology as a Service) encouragé par une part importante de nouveaux clients et adopté par VOGO à compter du début de l'exercice 2023.

1) EBITDA = Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation + Crédit Impôt Recherche + Impôts et taxes – Reprises sur provision d'exploitation

2) Hors quote-part des résultats mis en équivalence

Communiqué de presse

Montpellier, le 10 avril 2024



Si la mise en place de ce modèle a pesé transitoirement et facialement sur le chiffre d'affaires en raison d'un étalement des facturations, il bénéficie d'avantages majeurs qui s'inscrivent positivement dans l'activité et les résultats dès le second semestre 2023 et, a fortiori, dès 2024 :

- Un développement des revenus récurrents (vs des ventes pures) avec la mise en place de contrats portant sur des périodes d'engagement de 3 à 5 ans (voire 7 ans) ;
- Une hausse de la contribution des commandes réalisées en direct avec les donneurs d'ordre de premier ordre ;
- Une fidélisation renforcée du portefeuille clients avec un potentiel accru d'extension des ventes de solutions technologiques audio et vidéo sur la base installée ;
- Un effet de levier sur la rentabilité grâce à l'appréciation de la marge brute adossée aux contrats signés sur ce nouveau modèle.

EBITDA positif au second semestre

Le repli de l'activité impacte mécaniquement les résultats de la période. Ainsi, l'EBITDA 2023 est négatif à hauteur de 557 K€, une perte nettement réduite par rapport à la première partie de l'année grâce à un second semestre qui aura permis de renouer avec un EBITDA positif de 310 K€. Cette évolution encourageante permet d'aborder l'exercice 2024 avec une confiance réaffirmée.

Sur l'ensemble de l'exercice, les charges d'exploitation ont été bien maîtrisées, avec en particulier une baisse des charges externes de 28% et une augmentation modérée des charges de personnel (+3% par rapport à 2022) nécessaire pour accompagner la dynamique commerciale observée au cours des derniers mois.

Le résultat d'exploitation affiche quant à lui une perte de 2,2 M€, intégrant les efforts R&D toujours importants pour renforcer l'avance technologique du Groupe. A noter que cette perte dépassait les 1,4 M€ au premier semestre confirmant, là encore, l'inflexion de tendance observée au second semestre.

Au total, le résultat net part du Groupe affiche une perte de 2,0 M€.

Une situation financière maîtrisée

A fin décembre 2023, les capitaux propres s'élevaient à 9,2 M€ contre 6,3 M€ à fin décembre 2022. La trésorerie brute ressortait à 1,5 M€ contre 1,7 M€ à fin 2022, intégrant le produit de l'augmentation de capital réservée intégralement à ABEO réalisée en avril 2023. Cette trésorerie n'intègre pas un premier volet de financement de 800 K€ validé en décembre 2023 sous forme de subventions et d'avances remboursables de la part de l'Etat, la Région Occitanie et Montpellier Méditerranée Métropole, afin d'avancer sur le terrain de l'innovation dans le cadre du programme DiagInSport (prévention et détection des commotions cérébrales dans le sport professionnel et amateur).

La dette nette s'élève à 5.2M€ au 31 décembre 2023.

La consommation de trésorerie annuelle intègre le financement de stocks dans le cadre du déploiement du modèle TaaS pour sécuriser l'exécution des commandes embarquées. Au-delà

Communiqué de presse

Montpellier, le 10 avril 2024



de l'amélioration attendue des résultats, cette consommation devrait se réduire en 2024, le financement des équipements étant désormais assuré par crédit-bail, plus adapté au nouveau modèle TaaS.

En ordre de marche pour réussir 2024

Le dynamisme de l'activité sur les 3 premiers mois de l'année devrait conduire le Groupe à réaliser une année de très forte croissance, associée à une forte amélioration de ses résultats.

Cette confiance est confortée par l'accélération constatée au cours des derniers mois des prises de commandes. Pour rappel, entre 2022 et 2023, elles auront progressé de 28% à plus 13,5 M€. Cette dynamique se poursuit depuis le début de l'année, offrant au Groupe une bonne visibilité sur l'exercice en cours.

Dans le sport, VOGO commencera à profiter pleinement des certifications FIFA obtenues au cours de l'été 2023. Ces certifications dédiées aux applications vidéo d'assistance à l'arbitrage et valables jusqu'en 2027 constituent un accélérateur majeur pour le Groupe, à la fois dans le football et sur d'autres disciplines majeures. Dans l'industrie, les perspectives sont également très favorables, avec une reprise constatée de la demande après un exercice 2023 contrasté.

Sur le terrain des offres, VOGO entend poursuivre les efforts d'innovation sur ses quatre grands domaines d'expertise : assistance à l'arbitrage, amélioration des performances des sportifs, assistance à la détection des commotions cérébrales et solutions pour les fans.

Ainsi, le Groupe, aujourd'hui aux premiers rangs des « Sportech » mondiales, est idéalement positionné pour profiter d'une année riche en événements sportifs et sources de nouvelles opportunités en France et à l'international.

Concernant l'offre VOGOSCOPE, 1^{er} kit clé-en-main de captation multi-caméras et de diffusion vidéo Live & Replay destinée aux sports amateurs, aux centres d'entraînement et aux collectivités, VOGO et ABEO ont signé [ce jour] d'un accord relatif au rachat par VOGO de la participation de 51% d'ABEO dans la joint-venture VOGOSCOPE pour un montant d'environ 200.000 € maximum. Ce rachat permettra de simplifier l'offre marketing et son intégration dans le catalogue des solutions technologiques offertes par VOGO pour mutualiser la réponse aux besoins de toutes les disciplines sportives. Constituée sous forme de société par actions simplifiée, VOGOSCOPE est actuellement détenue à 51% par ABEO et à 49% par VOGO. Après cette opération de rachat qui devrait être finalisée au cours du 2^{ème} trimestre 2024, ABEO continuera à s'investir pleinement aux côtés de VOGO auprès de sa clientèle diversifiée (salles de sport, centres de loisirs, gymnases, salles d'escalades, écoles, etc.) partout à travers le monde.

Tous les indicateurs sont ainsi au vert pour 2024. La réussite de l'augmentation de capital avec maintien du DPS annoncée ce jour³ constituerait un moteur supplémentaire dans le nouveau cycle de développement qui s'ouvre pour le Groupe, afin d'accompagner le changement de modèle d'affaires, creuser l'écart en matière d'innovation et renforcer ses positions internationales.

³ Cf. Communiqué en date du 10 avril 2024 disponible sur le site internet de la Société [\[https://www.vogo-group.com/espace-investisseur/\]](https://www.vogo-group.com/espace-investisseur/)

Communiqué de presse

Montpellier, le 10 avril 2024



À propos de VOGO

VOGO, dans l'univers du Sport, est un acteur international de premier plan pour ses solutions audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels. Pour les professionnels, VOGO offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching). Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande, accessibles via tablettes ou smartphones. VOGO est aujourd'hui également présent dans le secteur de l'industrie. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Grenoble et Paris) et dispose de 2 filiales en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.

VOGO dispose d'une présence indirecte dans les autres pays par l'intermédiaire de son réseau composé d'une trentaine de distributeurs. VOGO est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : www.vogo-group.com



www.vogo-group.com



Contacts VOGO

VOGO

Barbara Desmarest

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email: b.desmarest@vogo-group.com

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : jennifer.jullia@seitosei-actifin.com

ACTIFIN - Communication financière

Foucauld Charavay

Tel : +33(1) 56 88 11 10

Email : foucauld.charavay@seitosei-actifin.com